



CULTIVER, MULTIPLIER ET SÉLECTIONNER DES VARIÉTÉS PAYSANNES DE MAÏS À LA FERME (1 JOUR)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et les savoir-faire nécessaires à la culture, à la sélection et au stockage des variétés population de maïs.

PROGRAMME

Judi 4 octobre

- Intérêts et contraintes des variétés populations et de l'autoproduction de semences. Présentation des variétés hybrides et populations : quelles différences ? Introduction sur la sélection massale.
- Réglementation autour des semences paysannes.
- Visite de parcelles : échanges et discussion sur les critères de sélection. Observation sur plante. Observations des maladies et ravageurs.
- Savoir organiser son chantier de sélection (matériel, temps...).
- Échanges techniques sur les outils de stockage et triage des semences : Comment optimiser son séchage et sa conservation de semence ? Comment préparer ses semences pour l'année suivante ?



Judi 4 octobre 2018



**à Sarrant
(Gers - 32)**

Intervenant : Elodie GRAS,
technicienne-animatrice à Agrobio
Périgord.

Responsable de formation : Charleyne BARTHOMEUF

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques en salle, et visite de parcelles de multiplication.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Cultiver, multiplier et sélectionner des variétés paysannes de maïs à la ferme.

DATES : Jeudi 4 octobre 2018.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE (exigée par VIVEA) :

PRÉCISIONS SUR VOTRE STATUT :

Chef d'exploitation Cotisant(e) solidaire

Salarié(e) Porteur de projet

Autre, précisez

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

Inscription :

Veuillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 20 euros avant le 20 septembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

1 rue Dupont de l'Eure

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

CULTIVER, MULTIPLIER ET SÉLECTIONNER DES VARIÉTÉS PAYSANNES DE MAÏS À LA FERME

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : 4 octobre chez Guy Ducasse, lieu-dit l'angle 32120 Sarrant. De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas pris sur place. Amenez un pique-nique à partager entre tous.

Coût et prises en charge

Coût de la formation : nous consulter. La totalité du coût de la formation peut être pris en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (agriculteurs et porteurs de projet).

Salariés : Le coût de la formation peut être en partie pris en charge par le FAFSEA. Dans ce cas, nous consulter.

Porteurs de projet en phase d'installation : Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'une prise en charge par le fonds VIVEA. Pour cela, une attestation d'éligibilité doit être demandée au "Point Accueil Installation" de la Chambre d'Agriculture de votre département. Merci de joindre l'original de cette attestation à votre bulletin d'inscription.

Crédit d'impôt : Si vous êtes au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier aussi d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités : Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation.